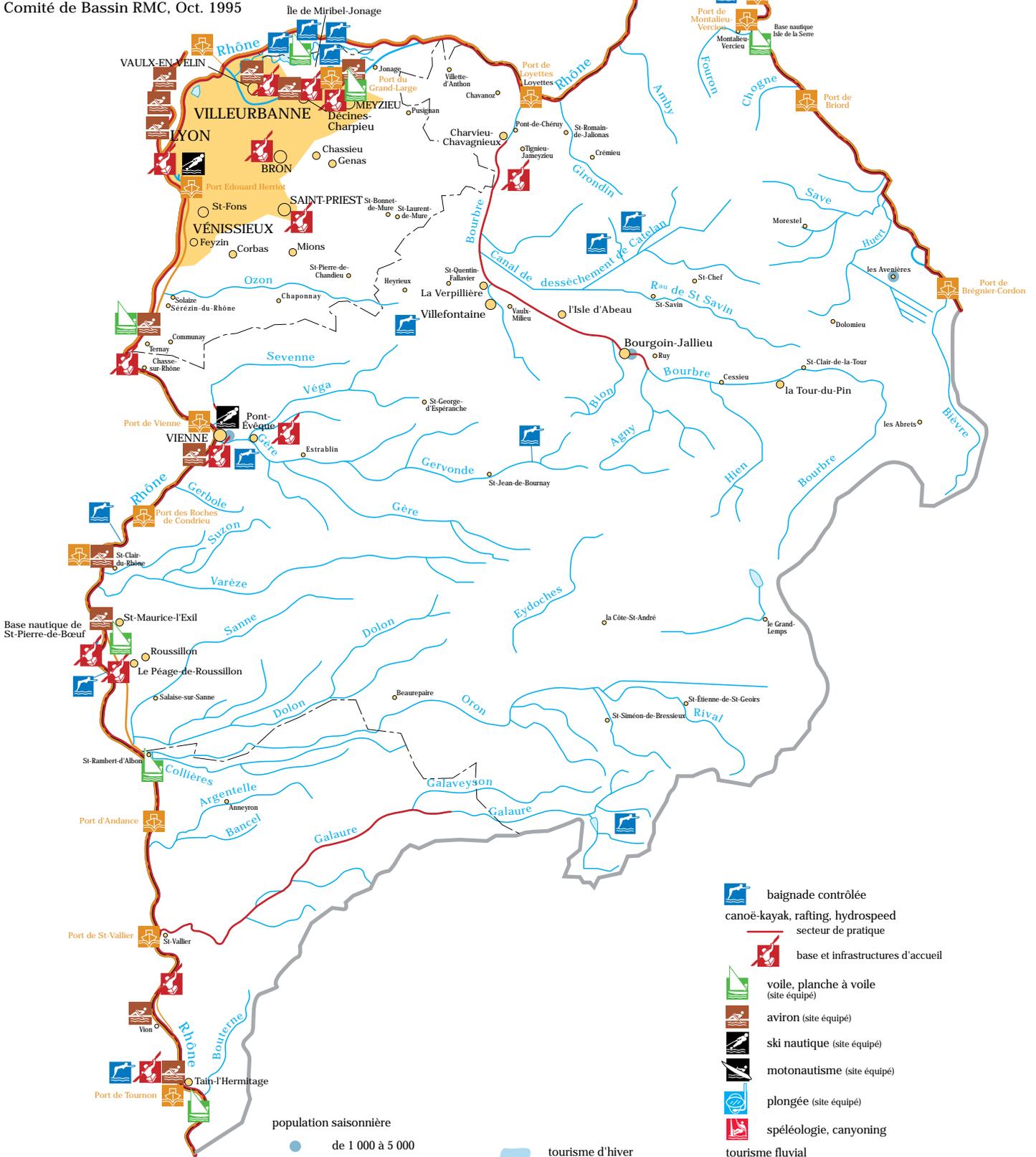


5 - Thermalisme, tourisme, loisirs

	LYON	plus de 100 000 habitants
	VÉNISSIEUX	de 50 000 à 100 000 habitants
	BRON	de 25 000 à 50 000 habitants
	Bourgoin-Jallieu	de 10 000 à 25 000 habitants
	Mions	de 5 000 à 10 000 habitants
	Pusignan	de 2 000 à 5 000 habitants

Comité de Bassin RMC, Oct. 1995



population saisonnière

	de 1 000 à 5 000
	de 5 000 à 10 000
	de 10 000 à 50 000
	plus de 50 000

	tourisme d'hiver (ski alpin et nordique)
	stations de ski
	tourisme d'été lié à l'eau
	thermalisme

	baignade contrôlée
	canoë-kayak, rafting, hydrospeed secteur de pratique
	base et infrastructures d'accueil
	voile, planche à voile (site équipé)
	aviron (site équipé)
	ski nautique (site équipé)
	motonautisme (site équipé)
	plongée (site équipé)
	spéléologie, canyoning
	tourisme fluvial
	secteur de pratique
	port fluvial
	activité nautique interdite par arrêté préfectoral
	secteur marqué par une activité économique liée aux loisirs nautiques (prestations de services...)